



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 119354

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Le rapporteur préconise de contractualiser un financement pérenne des Maisons médicales de garde (MMG), moyennant un dispositif de suivi et d'évaluation, et de simplifier les règles d'attribution des subventions pour les MMG. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119354

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2060